



CHENNEVIÈRES TENNIS CLUB

58 Bis, rue Aristide Briand - 94430 Chennevières - Tél. : 07 56 84 75 45

contact@ctc.com <https://www.ctctennis.com>



SAISON 2022-2023 pré-inscription – Inscription

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : M F

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Email : _____ @ _____

(Si manuscrit, écrire en lettres capitales)

Téléphone 1 : _____ Téléphone 2 : _____

Nom des parents : _____

Niveau/classement :

Créneau horaire :

FORMULE CHOISIE : Voir détail des formules au verso

LIBELLE DE LA FORMULE	MONTANT	MODE DE REGLEMENT		OUI	NON	Acompte
		ESPECES				
		CHEQUES	Nbre		Montant	
TOTAL*	0 €	CHEQUES ANCV				
* dont 39 € au titre de la cotisation de fonctionnement		CAF Forfait Loisir			PASS SPORT	

** Sur le site sécurisé CREDIT MUTUEL <https://www.payasso.fr/chennevières-tennisclub/paiement>

Dispositions générales :

Le CTC a souscrit au contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément d'état. Ce contrat est consultable sur notre site ctctennis.com

Les sommes versées à l'association, au titre de la cotisation de fonctionnement (39 €), lui sont définitivement acquises. Elles ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une demande de restitution.

Dans le cadre des activités du CTC, l'image et la voix de l'adhérent sont susceptibles d'être captées par tout moyen vidéo et ce pendant toute la saison. Le signataire du présent formulaire autorise le CTC à procéder à des captations d'images et de voix et à les utiliser et les diffuser, pour la promotion du club, sur les réseaux sociaux ou tous supports audiovisuels quels qu'ils soient notamment : Site internet CTC, site et Mag de la Mairie, etc. Il autorise également les services de la Mairie à reprendre les publications du CTC sur les réseaux sociaux. Cette autorisation est consentie pour la promotion de l'Association et ce à titre gratuit.

DOCUMENT OBLIGATOIRE : Si, à la saison précédente, vous avez fourni un certificat médical, vous n'aurez qu'à présenter une attestation selon laquelle vous aurez répondu par la négative à tous les items figurant sur le questionnaire CERFA QS SPORT 15699*01, si une réponse positive est donnée à au moins une des questions un certificat médical précisant «y compris en compétition» (modèle sur notre site) de moins de 6 mois devra être fourni. Pour les mineurs, seule l'attestation remplie par le responsable légal est nécessaire sauf si une réponse positive est donnée à au moins une des questions. En l'absence de ces documents, le CTC décline toute responsabilité en cas d'accident. La responsabilité du club ne pourra être engagée.

Les parents, ou tuteurs légaux, doivent accompagner et récupérer leurs enfants à l'entrée des courts. En cas d'impossibilité, les enfants ne seront plus sous la responsabilité du Club.

Les adhérents s'engagent à respecter le règlement intérieur disponible sur le site du club ctctennis.com et affiché au club.

Protection des données personnelles :

L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise les données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion à des fins de gestion administrative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, etc.) mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tiers personnes. Ces informations, à caractère personnel, sont communiquées uniquement aux Fédérations Sportives délivrant les licences et ayant mis elles-mêmes en place leurs propres dispositions de protections de vos données. Pendant la période de conservation de vos données personnelles (2 ans après la fin de la dernière saison d'inscription), le CTC met en place tous les moyens pour assurer leur confidentialité et leur sécurité de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. L'adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité sur ses données personnelles. Il peut faire valoir ce droit en envoyant un email ou un courrier à l'association.

En cochant cette case, j'accepte et reconnais avoir pris connaissance des dispositions générales mentionnées ci-dessus

Date : _____ Signature : _____



FORMULES ENSEIGNEMENT 2022/2023

FORMULES PORTANT SUR 30 SEANCES DANS L'ANNEE

1/ BABY TENNIS (né en 2019) : 220 €

- 1 séance de 45 mn hebdomadaire de septembre à juin (découverte du tennis, motricité, éveil sportif) hors jours fériés et vacances scolaires

2/ CLUB JUNIOR (né entre 2012 à 2018) : 245 €

- 1 séance d'1h hebdomadaire de septembre à juin hors jours fériés et vacances scolaires
- Accès annuel aux trois terrains du club

3/ CLUB ADOS (né entre 2005 à 2011) : 275 €

- 1 séance d'1h hebdomadaire de septembre à juin hors jours fériés et vacances scolaires
- Accès annuel aux trois terrains du club

4/ POLE COMPETITION JEUNES (né entre 2005 à 2011) : 550 €

- 1 séance d'1h30 hebdomadaire le mercredi de septembre à juin hors jours fériés et vacances scolaires
- 1 séance d'1h hebdomadaire de septembre à juin hors jours fériés et vacances scolaires
- Préparation physique en lien avec l'activité tennis
- Accès annuel aux trois terrains du club

5/ COURS COLLECTIF ADULTES 1H00 : 335 €

- 1 séance d'1h hebdomadaire de septembre à juin hors jours fériés et vacances scolaires
- Accès annuel aux trois terrains du club

6/ POLE COMPETITION ADULTES 1H30 : 450 €

- 1 séance d'1h30 hebdomadaire de septembre à juin hors jours fériés et vacances scolaires
- Accès annuel aux trois terrains du club

7/ TENNIS LIBRE : 225 €

- Accès annuel aux trois terrains du club

8/ CARNET DE 5 INVITATIONS : 40 €

- Invitation pour un adhérent extérieur au club

RAPPEL : CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX INSCRITS MAJEURS.

ATTESTATION ET QUESTIONNAIRE SANTE OBLIGATOIRES POUR TOUTES INSCRIPTIONS